



# Commune de La Chapelle aux Lys

## EXTRAITS CARTOGRAPHIQUES du PPRi de La Vendée

approuvé le 10 décembre 2001

### Légende



**Zone rouge (R) Zone non constructible ou à préserver**

**R1 Aléa faible**

**R2 Aléa moyen**

**R3 Aléa fort**



**Zone bleue (B) Zone où le développement peut être admis**

**B1 Aléa faible**

**B2 Aléa moyen**

**B3 Aléa fort**

### DESCRIPTIF SOMMAIRE DU RISQUE

La Vendée, affluent de la rive droite de la Sèvre Niortaise, connaît des débordements assez fréquents le long de son cours.

Sa source est située dans le département des Deux Sèvres sur la commune de Saint Paul en Gâtine, à 3 km en amont de la limite départementale. Elle comporte un affluent important, la Mère, et comprend deux barrages, Albert et Mervent. Le parcours de la Vendée jusqu'à Chaix est d'environ 65 km.

#### 1. Nature et caractéristiques de la crue

La Vendée a connu de nombreuses crues dont celles de 1777, 1960, 1961, 1977, 1979, 1982, 1983 et 1988.

La crue du 4 novembre 1960 est retenue comme crue centennale pour la détermination de la zone inondable et des aléas.

#### 2. Intensité et qualification de la crue

Les niveaux d'aléas d'inondation sont définis comme suit :

- aléa faible : profondeur de submersion < 1 m et vitesse < 0,2 m/s,
- aléa moyen : profondeur de submersion < 1 m et vitesse comprise entre 0,2 m/s et 0,5 m/s ou profondeur de submersion comprise entre 1 m et 2 m et vitesse < 0,5 m/s,
- aléa fort : profondeur de submersion < 2 m et vitesse > 0,5 m/s ou profondeur de submersion > 2 m.